

73

# LES CARRIÈRES

Pour guider le choix des jeunes gens  
:: après leurs études classiques ::

I

## Le Sacerdoce

PAR

MGR L.-A. PÂQUET, P. A.

## L'État religieux

PAR

LE R. P. LOUIS LALANDE, S. J.

VENDU PAR



*Nouvelle édition mise à jour*

L'OEUVRE DES TRACTS  
MONTRÉAL



# L'OEUVRE DES TRACTS

(Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. <i>Le Mouvement ouvrier au Canada</i> . . . . .	Omer HÉROUX
11. <i>L'École canadienne-française</i> . . . . .	R. P. Adélaré DUGRÉ, S. J.
12. <i>Les Familles au Sacré Cœur</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
14. <i>La Première Semaine sociale du Canada</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
15. <i>Sainte Jeanne d'Arc</i> . . . . .	R. P. CHOSSEGROS, S. J.
17. <i>Notre-Dame de Liesse</i> . . . . .	R. P. LECOMPTE, S. J.
18. <i>Les Conditions religieuses de notre société</i> . . . . .	Le cardinal BÉGIN
19. <i>Sainte Marguerite-Marie</i> . . . . .	UNE RELIGIEUSE
20. <i>La Y. M. C. A.</i> . . . . .	R. P. LECOMPTE, S. J.
22. <i>L'Aide aux œuvres catholiques</i> . . . . .	R. P. Adélaré DUGRÉ, S. J.
24. <i>La Formation des Elites</i> . . . . .	Général DE CASTELNAU
26. <i>La Société de Saint-Vincent-de-Paul</i> . . . . .	XXX
28. <i>Saint Jean Berchmans</i> . . . . .	R. P. Antoine DRAGON, S. J.
30. <i>Le Maréchal Foch</i> . . . . .	XXX
31. <i>L'Instruction obligatoire</i> . . . . .	R. P. BARBARA, S. J.
32. <i>La Compagnie de Jésus</i> . . . . .	R. P. Adélaré DUGRÉ, S. J.
33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens)</i> . . . . .	R. P. D'ORSONNENS, S. J.
33a. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles)</i> . . . . .	R. P. D'ORSONNENS, S. J.
38. <i>Contre le blasphème, tous!</i> . . . . .	R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
42. <i>Saint Gérard Majella</i> . . . . .	Abbé P.-E. GAUTHIER
44. <i>Le Bienheureux Grignon de Montfort</i> . . . . .	F. ANANIE, F. S. G.
45. <i>Monseigneur François de Laval</i> . . . . .	R. P. LECOMPTE, S. J.
46. <i>Les Exercices spirituels de saint Ignace</i> . . . . .	S. S. PIE XI
47. <i>La Villa La Broquerie</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
48. <i>Saint Jean-Baptiste</i> . . . . .	R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
51. <i>Monseigneur Alexandre Taché</i> . . . . .	R. P. LATOUR, O. M. I.
56. <i>Contre le travail du dimanche</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
57. <i>L'Œuvre de la Villa Saint-Martin</i> . . . . .	R. P. Gustave JEAN, S. J.
58. <i>Monseigneur Laféche</i> . . . . .	R. P. Adélaré DUGRÉ, S. J.
59. <i>Le Bienheureux Bellarmin</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
60. <i>La Vénérable Bernadette Soubirous</i> . . . . .	Abbé P.-E. GAUTHIER
62. <i>Le Recrutement des Retraitants</i> . . . . .	XXX
63. <i>Madame de la Peltrie</i> . . . . .	R. P. LE JEUNE, O. M. I.
64. <i>L'Œuvre du curé Labelle</i> . . . . .	Abbé Henri LECOMPTE
65. <i>Saint François Xavier</i> . . . . .	Abbé C. RONDEAU, P. M. E.
66. <i>Les Sœurs de Miséricorde de Montréal</i> . . . . .	Abbé Elie-J. AUCLAIR, D. TH.
67. <i>Le Catholicisme en Chine</i> . . . . .	Mgr BEAUPIN
68. <i>Le Jubilé de 1925</i> . . . . .	XXX
71. <i>Saint Pierre Canisius</i> . . . . .	R. P. LECOMPTE, S. J.
72. <i>Sainte Marie-Sophie Barat</i> . . . . .	R. S. C. J.
73. <i>Nos Martyrs canadiens</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
74. <i>Les Servites de Marie</i> . . . . .	R. P. LÉPICIER, O. S. M.
75. <i>Les Clubs sociaux neutres</i> . . . . .	Abbé Cyrille GAGNON
76. <i>La Presse catholique</i> . . . . .	Mgr Elias ROY
77. <i>L'A. C. J. C.</i> . . . . .	Chanoine COURCHESNE
79. <i>Encyclique sur la fête du Christ-Roi</i> . . . . .	S. S. PIE XI
80. <i>La Retraite spirituelle</i> . . . . .	S. ALPHONSE DE LIGUORI
81. <i>Une enquête sur le scoutisme français</i> . . . . .	XXX
82. <i>Le Secrétariat des Familles</i> . . . . .	Dr Elzéar MIVILLE-DECHÈNE
83. <i>Le Dr Amédée Marsan</i> . . . . .	R. P. LÉOPOLD, O. C.
84. <i>Comment lutter contre le mauvais cinéma</i> . . . . .	Léo PELLAND, avocat
86. <i>Saint Louis de Gonzague, confesseur</i> . . . . .	R. P. PLAMONDON, S. J.
87. <i>La Transgression du devoir dominical</i> . . . . .	XXX
90. <i>André Grasset de Saint-Sauveur</i> . . . . .	XXX
91. <i>Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
93. <i>Répliques du bon sens — I</i> . . . . .	Capitaine MAGNIEZ
94. <i>Ce que femme veut</i> . . . . .	Jeanne TALBOT
95. <i>Répliques du bon sens — II</i> . . . . .	Capitaine MAGNIEZ
<i>Marie de l'Incarnation</i> . . . . .	R. P. FARLEY, C. S. V.
<i>Dimanche vs Cinéma</i> . . . . .	Chanoine HARBOUR
<i>Thaumaturges de chez nous</i> . . . . .	R. P. Jacques DUGAS, S. J.
<i>Le Rapport Boyer sur le cinéma</i> . . . . .	XXX
<i>Nos premiers Missionnaires</i> . . . . .	Abbé Napoléon MORISSETTE
<i>Les Retraites fermées en Belgique</i> . . . . .	R. P. LAVEILLE, S. J.
<i>La Congrégation du Saint-Esprit</i> . . . . .	R. P. G. LE GALLOIS, C. S. SP.
<i>Répliques du bon sens — III</i> . . . . .	Capitaine MAGNIEZ
<i>Les Retraites fermées</i> . . . . .	Ferdinand ROY
<i>Sa Grandeur Monseigneur Courchesne</i> . . . . .	XXX

90057

## AVANT-PROPOS

*La question des carrières qui s'offrent aux jeunes Canadiens français, au sortir de leurs études classiques, préoccupe actuellement, à bon droit, nombre d'esprits sérieux.*

*Jusqu'à ces dernières années la plupart des finissants de nos collèges, que n'appelait pas une vocation plus haute, optaient entre le droit, la médecine et le notariat.*

*Toute autre profession leur semblait interdite. Conséquence : ces trois carrières sont encombrées. Plusieurs y trainent qui ne sont pas à leur place. D'autres végètent, parce qu'une trop forte concurrence les empêche de faire leur trouée. L'offre dépasse la demande.*

*Depuis cinq ou six ans, cependant, une réaction salutaire s'opère. Notre jeunesse a élargi ses horizons. Elle ne croit pas déchoir en délaissant les sentiers traditionnels pour s'orienter vers des carrières ignorées ou méconnues des générations précédentes.*

*Ainsi le génie civil, où quelques-uns des nôtres — trop peu nombreux — s'étaient déjà installés. Ainsi les carrières scientifiques et économiques.*

*Tournant heureux dans notre vie nationale, et dont on doit se réjouir.*

*Encore faut-il que ceux qui s'engagent sur ces terres encore peu exploitées sachent où ils vont, quelle tâche les attend, de quelles aptitudes et de quelles connaissances ils doivent être munis.*

*Des éducateurs ont compris cette nécessité. Un louable effort est tenté pour renseigner les élèves. En quelques collèges, comme au séminaire de Joliette, des conférences sont données sur les différentes carrières par des hommes qui s'y distinguent. Et le supérieur de cette institution compte publier bientôt, avec leur collaboration, un ouvrage sur l'Orientation professionnelle. Des causeries radiophoniques du même genre auront lieu aussi sous les auspices de l'Université de Montréal.*

*A cette œuvre qui s'impose nous voulons apporter notre faible quote-part. Comme plusieurs ne s'intéressent qu'à telle ou telle carrière, il nous a paru opportun de les leur présenter non en un volume compact qui les grouperait toutes, mais deux par*

deux, en fascicules de quelques pages. Chacun ainsi pourra ne lire que ce qui lui convient.

Quant aux auteurs de ces monographies, nous nous sommes adressé à des hommes reconnus pour leur culture générale et leur compétence professionnelle. Leur nom seul dit la haute valeur de leur collaboration.

Écarter, dans un tel travail, les carrières qui furent pendant longtemps l'unique refuge de notre jeunesse, eût été injuste. Elles demeurent nécessaires et bienfaisantes. Un exposé loyal de leur nature et des qualités qu'elles exigent sera, d'ailleurs, la meilleure barrière aux ambitions de ceux qui veulent les embrasser sans y être appelés.

Qu'il nous soit permis, en terminant ces quelques lignes, de remercier publiquement nos collaborateurs bénévoles, présents et futurs. La jeunesse canadienne-française leur sera reconnaissante du précieux service qu'ils lui rendent. Et ses maîtres aussi.

Joseph-Papin ARCHAMBAULT, S. J.

# LE SACERDOCE

par Mgr L.-A. PÂQUET

C'EST Jésus-Christ, Notre-Seigneur, et Prêtre Souverain, qui a créé le sacerdoce. Il en est le principe, le modérateur et l'âme. « Le Christ, dit saint Thomas d'Aquin, est la source de tout le sacerdoce; car le prêtre de l'Ancienne Loi était sa figure, et le prêtre de la Nouvelle Loi opère en son nom<sup>1</sup>. »

Établie par Dieu, la carrière sacerdotale se déroule sur un plan tout surnaturel, d'après des prescriptions divines, en vue d'un objectif divin, et par l'action divinement soutenue d'hommes qu'une éducation spéciale prépare de bonne heure à remplir le très important ministère de la sanctification des âmes.

C'est dire l'incomparable grandeur du rôle que le prêtre joue, et l'exceptionnelle sublimité du caractère dont il est revêtu.

Le jeune homme qui croit entendre au fond de son cœur une invitation céleste et que la voix autorisée de ses supérieurs oriente vers la carrière ecclésiastique, n'est pas l'élu de suffrages purement humains. Que l'on médite bien ces paroles du Maître à ses Apôtres: *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui ai fait choix de vous; et je vous ai institués dans votre état pour que vous alliez et que vous portiez du fruit*<sup>2</sup>.

Voilà le grand principe qui commande le recrutement sacerdotal.

Ce n'est donc pas à des motifs simplement naturels que l'aspirant au sacerdoce doit obéir. Une vocation dictée par des vues d'ordre temporel, par le désir du confort, par le souci d'une existence libre de tracas et entourée du respect populaire, n'offre sûrement point, en cela, les signes qui marquent, à l'entrée du sanctuaire, l'appel divin. Dieu veut, dans la société religieuse qu'il a fondée, des ministres zélés de son œuvre, des instruments dociles de sa gloire. L'idéal proposé aux clercs dépasse, de toute la hauteur des horizons surnaturels, les calculs d'avenir basés sur des espérances terrestres.

1. *Som. théol.*, III, q. xxii, art. 4.

2. *Jean*, xv, 16.

C'est sur cet idéal que le futur lévite, porté par ses inclinations vers l'état ecclésiastique, doit attacher son regard. Et c'est de cette mission, à la fois redoutable et grande, de l'homme tout dévoué aux intérêts célestes que l'Église s'inspire quand elle prescrit, pour l'initiation des nouvelles recrues sacerdotales, des règles empreintes d'une si haute et si ferme sagesse.

Dans le monde entier, le besoin de prêtres est réel, incontestable; et ce besoin, presque partout, va grandissant. Combien de régions où se vérifie, dans toute son angoissante signification, cette remarque de notre divin Sauveur: *La moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux. Priez donc le Maître de la moisson d'y envoyer des ouvriers*<sup>1</sup>!

Toutefois, ce que l'Église désire et demande pour l'accomplissement de son œuvre, ce ne sont pas des ministres quelconques, ce sont des prêtres dûment qualifiés: au point de vue physique d'abord, puisque certains défauts corporels rendent inapte à l'exercice des fonctions sacrées, mais surtout au point de vue moral et intellectuel.

Le célèbre Concile de Trente s'est occupé tout particulièrement de la question des clercs. Sa législation, à ce sujet, est admirable. Et c'est elle qui a fait surgir, par tout l'univers catholique, tant de foyers de vertu et de science où les séminaristes s'exercent, pendant plusieurs années, aux habitudes et aux pratiques d'une vie sainte, et où ils puisent la somme de connaissances théologiques suffisante pour s'acquitter efficacement de leur mission de sauveurs d'âmes.

Aux prescriptions du Concile de Trente, le récent Code de Droit Canonique est venu ajouter des précisions nouvelles. Et l'on ne saurait vraiment, ici, trop admirer les très sages sollicitudes de l'Église, laquelle, d'un côté, souhaite que l'on forme des prêtres ornés des dons les plus purs et les plus élevés de la grâce, et que, de l'autre, on ouvre leur esprit à toutes les formes de savoir que leurs fonctions, leur dignité, et le prestige général du clergé, requièrent.

Les conditions de la vie moderne ont multiplié et aggravé, pour l'ecclésiastique des villes et celui des campagnes, les dan-

---

1. *Matth.*, ix, 37-38.

gers. Elles ont accru singulièrement et les nécessités du bien et les facilités du mal. Elles rendent, par cela même, indispensable pour tout lévite une préparation spirituelle plus ferme, une formation cléricale plus complète, qui, par l'union à Dieu, par l'esprit de prière et de renoncement, élève dans l'âme comme un rempart de foi très vive, de vertueux courage, d'attachement inviolable à tous les devoirs que la vocation sacerdotale impose.

Parmi ces devoirs, celui de célébrer le moins indignement possible l'auguste sacrifice de la messe, et de perpétuer ainsi le sacrifice infiniment fécond de la croix, domine en quelque sorte tous les autres.

Importante et nécessaire au plus haut degré, la formation morale des séminaristes est faite pour atteindre et pour établir dans une noble rectitude toutes les facultés et toutes les tendances de l'âme. Combien de caractères, déformés par des penchants de nature ou par des influences de milieu, ont besoin d'une discipline qui les redresse! Il semble que, même dans notre monde religieux, la loyauté, la droiture, ces vertus sociales si belles et si estimées, perdent çà et là du terrain. Et, ce qui n'est pas moins visible, l'esprit de jalousie, de division, de dénigrement, constitue chez nous une source de maux très graves que l'on ne peut assez déplorer.

En vertu même de l'honneur dû au sacerdoce, les clercs dans les séminaires, à plus forte raison les prêtres déjà investis de la confiance de l'Église, ne sont-ils pas tenus de réagir énergiquement, au lieu de s'y laisser choir, contre ces défauts et ces tendances absolument regrettables?

Avec l'œuvre de préparation morale, et avec le culte de l'humilité, de la sobriété, de la charité, de l'obéissance, de tout ce qui fait les saints prêtres, vont de pair, dans nos maisons d'éducation cléricale, la culture de l'intelligence et le soin donné aux nobles études de doctrine.

Nous vivons à une époque où il importe, plus que jamais, que le clergé séculier et régulier, soit dans l'enseignement, soit dans la direction des associations et des paroisses, se distingue par l'étendue des connaissances, par l'éclat d'une science lumineuse et profonde.

Sans doute, selon la pensée même du Saint-Siège, il y a une ligne de démarcation et de différenciation à établir entre

le niveau doctrinal propre aux facultés de théologie, et celui de l'instruction qui convient aux élèves des grands séminaires considérés comme tels.

Les programmes d'études ecclésiastiques supérieures, contenus dans la Constitution apostolique *Deus Scientiarum Dominus*, et adressés à tous les centres universitaires catholiques, prouvent éloquemment combien l'Église s'intéresse au progrès véritable des sciences sacrées, et avec quel souci de ce progrès elle sait tracer aux esprits les routes les plus sûres et leur imprimer l'élan le plus vigoureux. Nous assistons, dans les universités, à un travail de rénovation des disciplines philosophiques et théologiques d'où sortiront, pour la gloire de la religion et le bien de la société, des résultats incalculables. Et l'on ne saurait trop exhorter les clercs et les jeunes prêtres les mieux doués, à bénéficier de ce mouvement, et à répondre par un redoublement d'efforts, dans des études plus intenses et plus compréhensives, aux légitimes espoirs du Pape et de tous les chefs.

Les luttes pour la vérité se font, de nos jours, plus impérieuses, et elles s'imposent principalement au sacerdoce. « Le prêtre est le ministre du Verbe divin. En recevant l'onction sainte, il contracte avec la pensée de Dieu, d'où émane tout ce qui est vrai, un pacte indissoluble. Il lui doit une éternelle fidélité: fidélité dans l'exposition des dogmes; fidélité dans le classement des opinions; fidélité dans l'apologie des enseignements de l'Église et de tout le patrimoine intellectuel de l'humanité<sup>1</sup>. »

Cela suppose une forte initiation doctrinale.

Même dans les simples grands séminaires, si l'on ne peut y prétendre aux succès marqués par les grades académiques, le Saint-Siège exige que tous les lévites s'adonnent très sérieusement au travail de l'intelligence, et qu'ils s'efforcent de parcourir avec profit le cycle entier des études ecclésiastiques telles que définies et commandées par les canons 1365 et 1366 du Code. L'avantage de ces études diligemment faites est double. Il s'honore et il se grandit aux yeux de ses compatriotes, le prêtre dont les lectures, la conversation, les discours, accusent un esprit cultivé et avide de s'instruire

---

1. *Thèmes sociaux*, p. 30.

toujours davantage. Surtout, le prêtre plus instruit, jusque dans les humbles postes du ministère paroissial, peut et sait accomplir plus fructueusement sa tâche, soit en communiquant au peuple d'une façon plus exacte et plus précise la doctrine chrétienne, soit en dirigeant avec plus de compétence la conscience des fidèles, soit en dissipant avec toute la clarté désirable les doutes nés de causes et de circonstances diverses, et qui tendent à compromettre les croyances et les convictions religieuses.

Sur les confins de la vérité dogmatique et morale, des problèmes de plus en plus graves surgissent et s'agitent, qui requièrent, de la part des hommes de science et de conseil, une solution juste et des avis éclairés.

Ces problèmes touchent particulièrement aux questions d'Action catholique, d'instruction formatrice et d'économie sociale.

En ces derniers temps surtout, l'autorité religieuse, pontificale et épiscopale, insiste dans ses directives sur l'importance croissante d'un mouvement qu'elle préconise, et qui a pour but d'associer étroitement, sous une forme bien marquée, les laïques à l'apostolat hiérarchique de l'Église.

Dans la mise en lumière et la mise en œuvre de ce mouvement d'ordre religieux, les membres du sacerdoce ont un rôle capital à jouer. Des enseignements autorisés définissent nettement ce rôle. Et le prêtre, zélé et docile, se fait un pieux devoir de s'y conformer.

D'autre part, au milieu de la mêlée économique où le monde aujourd'hui se débat, les Papes jugent qu'une mission souverainement importante incombe, ici encore, au clergé. Benoît XV l'avait rappelé dans sa lettre bien connue à l'évêque de Bergame (11 mars 1920), Pie XI y revient à son tour dans l'encyclique *Quadragesimo anno* (15 mai 1931) et signale les qualités et la préparation qu'exige un tel apostolat.

L'action sociale, d'ailleurs, surtout dans les hautes sphères, ne peut s'exercer d'une façon sage et prudente sans certains principes directeurs que, seules, d'exactes notions de philosophie et de science religieuse peuvent offrir.

Il en est de même de l'action patriotique sagement comprise, laquelle relève d'une juste compréhension des principes

et des éléments dont se compose et vit la société. Et là où la langue se trouve, comme chez nous, très souvent et très étroitement liée au sort de la foi, un patriotisme vrai, à la fois zélé et sans outrance, fait tout spécialement partie du programme général du clergé. Aussi nos prêtres, sans déroger au devoir qu'ils ont de souhaiter et de favoriser l'union sincère de tous les fils de l'Église, « doivent leur appui à tout ce qui se fait légitimement autour d'eux pour maintenir les droits de notre parler, pour assurer le respect et l'expansion de notre vie ethnique, pour garder à notre peuple tous les traits de sa physionomie catholique et française <sup>1</sup> ».

Voilà des considérations, trop brièvement formulées sans doute, sur lesquelles il a paru opportun d'attirer l'attention des jeunes, soucieux de servir l'Église dans la carrière sacerdotale.

Que les aspirants au sacerdoce les pèsent sous le regard de Dieu, en implorant d'un cœur soumis ses lumières, et avec l'intention bien arrêtée de n'obéir qu'aux invites de la grâce manifestées par le témoignage des directeurs et par l'appel décisif de l'évêque. Le problème de l'avenir pour tous, en particulier pour ceux qui songent à franchir le seuil du sanctuaire, est tellement gros de conséquences, qu'on ne saurait l'étudier avec trop de soin, ni le recommander par des prières trop vives et trop assidues au Maître suprême des humaines destinées.

Quant aux prêtres déjà engagés dans le ministère des âmes, dans l'enseignement secondaire ou supérieur, et dans l'action sociale catholique, qu'ils ne détachent jamais leur regard de l'idéal de vie surnaturelle proposé à tous par l'Église, et dont l'influence, nécessaire en tout temps, semble particulièrement exigée de nos jours, soit par la multiplicité croissante des œuvres et des distractions qu'elles entraînent, soit par l'activité de plus en plus redoutable des ennemis de la foi et du bien.

Le prêtre canadien jouit d'une situation et d'un prestige que les raisons les plus impératives, les intérêts les plus sacrés, lui font un devoir de conserver très soigneusement.

---

1. *Thèmes sociaux*, p. 42.

# L'ÉTAT RELIGIEUX

par le R. P. Louis LALANDE, S. J.

LE soin qu'un jeune homme doit apporter dans le choix d'une carrière correspond, d'ordinaire, au rang qu'elle occupe dans la hiérarchie des professions, à la stabilité qu'elle exige, aux devoirs et aux obligations qu'elle impose. Toutes ne compromettent pas également un candidat inconstant. Plusieurs souffrent aisément l'effort d'une tentative ou d'un essai temporaire. En y entrant, on met moins d'entraves à la liberté d'en sortir.

Tel n'est pas l'état religieux.

Non pas que d'y être entré suppose l'obligation absolue d'y persévérer, mais parce que les motifs qui ont déterminé la volonté, avant l'élection, sont les mêmes qui sollicitent, après, sa persévérance. Ces motifs sont comme une cause: tant qu'elle demeure la même, elle doit produire les mêmes effets. Elle a suffi pour entrer, elle doit suffire pour rester, — aussi longtemps du moins que des obstacles imprévus ou une volonté supérieure et étrangère ne s'y opposent.

Le but du noviciat n'est pas tant de permettre aux novices de reprendre une décision bien motivée, que de permettre aux supérieurs de mieux connaître leurs sujets, de constater comment ils s'adaptent à l'esprit et aux œuvres de l'institut, et de développer en eux les vertus propres à leur vocation.

Ce n'est donc pas assez d'étudier les conditions physiques, les aptitudes morales, intellectuelles et psychologiques requises pour la vie religieuse; un jeune homme, collégien ou universitaire, doit en même temps et surtout sonder ses intentions, s'assurer qu'elles sont droites, s'appuient sur des motifs surnaturels et ne souffrent aucun empêchement prévu par le droit naturel ou les constitutions des divers instituts.

En d'autres termes, s'assurer de la vocation.

## La vocation

Le mot lui-même indique assez qu'on n'entre pas dans l'état religieux sans y être appelé: *vocari, vocatus*. Mais, appelé par qui? Par un père et une mère épris du pieux désir d'avoir dans leur famille un prêcheur en robe blanche ou en robe de bure? Par un provincial dont le nombre de missionnaires est insuffisant? Par un supérieur de collège désireux

d'accroître son personnel ? Par un protecteur ? un conseiller ? Peut-être, pourvu qu'on tienne compte des réserves et des conditions posées dans les lettres des Papes, en particulier dans celle de Léon XIII: *Depuis le jour* (8 septembre 1899), de la différence entre la vocation à l'état séculier ou à l'état monastique, du sens exact du Canon 1353, où il est dit aux curés et aux prêtres éducateurs des jeunes: « *divinae in eis vocationis germen foveant* ».

*Fovere* n'est pas, que nous sachions, imposer sa volonté et donner des ordres.

Étudier sa vocation, c'est parcourir, compter, peser les manifestations et appels intérieurs que Notre-Seigneur a daigné faire entendre à l'esprit et au cœur. C'est disséquer les raisons qui vont déterminer l'élection, c'est faire le partage de ce qui est temporel, profane et changeant, d'avec ce qui est surnaturel et ne change plus. Choisir sa vocation, c'est terminer le dialogue établi entre le Créateur et sa créature; c'est agréer le dessein particulier qu'il a formé sur elle en la créant; c'est mettre fin aux appels par une acceptation personnelle et libre.

Va sans dire que les invitations humaines venues de haut, que les conseils d'un sage directeur, aident puissamment une jeune âme à démêler les attraits, les répugnances, les illusions, les tentations, si nombreuses à ce tournant de la vie. C'est là le rôle de la direction. Mais diriger, si je ne m'abuse, ce n'est pas faire le chemin: c'est y faire marcher en sécurité.

Conclure et choisir est l'affaire du candidat. Il se peut toutefois qu'il reste indécis, même après avoir pesé le *pour* et le *contre* et considéré toutes choses sérieusement. Alors, un supérieur, un directeur, pour d'excellents motifs à lui connus, ajoute le poids de sa volonté et incline cette âme indécise, également apte à un état ou à un autre, vers ce qui s'appelle une vocation de raison. Il ne lui reste plus qu'à obtenir l'acceptation de l'autorité légitime.

En tout cas, le mot décisif, d'où qu'il vienne, doit être dicté par des intentions surnaturelles: la gloire de Dieu à procurer, le désir de mieux assurer son salut, de travailler plus efficacement à sauver des âmes, une volonté ferme, déjà éprouvée, de se soumettre aux obligations des trois vœux et des règles de l'institut... Dans une pareille décision n'entrent

pas, évidemment, des considérations d'ordre matériel, comme celle de ce père, par exemple, heureux de conduire son fils au noviciat, parce que désormais il était bien sûr qu'il aurait ses trois repas par jour. — C'est vrai, lui fit-on remarquer, mais il y a aussi les trois vœux: ça pourrait bien modérer l'appétit des trois repas!

L'écueil le plus fréquent où viennent se heurter les vocations religieuses est la légèreté qui prend quelquefois pour un appel divin certains attrait mal définis; ou bien conclut, de quelque répugnance pour le sacrifice, qu'il n'y a pas de vocation. Dans le premier cas on est facilement le jouet de l'illusion. Dans le second on fait conclure à la crainte ce qu'elle ne signifie pas, ou le contraire de ce qu'elle prouve. Il y a des peurs de la vocation qui indiquent précisément qu'elle existe. — « Ça ne me le dit pas! » répètent beaucoup de jeunes gens, comme si ce mot les acquittait de toute recherche devant leur avenir et devant Dieu. — Ça ne vous le dit pas? Ça ne le dit jamais, naturellement. La vie religieuse est une ascension vers la perfection. Les trois vœux qui en constituent l'essence sont placés en haut, avec la pauvreté, la chasteté et l'obéissance. Il faut y monter. Ça ne le dit jamais de monter les côtes. Les descendre, oui. On n'a qu'à se laisser glisser, et parfois très agréablement. Il n'est pas un religieux, fidèle à sa vocation, travaillant depuis trente ou cinquante ans à la gloire de Dieu, heureux autant qu'on peut l'être sur terre, qui ne vous avoue: « Si j'avais attendu que la nature me le dise, je ne serais jamais entré dans une communauté. »

Ils y sont venus parce qu'ils ont entendu et compris la vocation, l'ont cherchée là où elle se découvre, l'ont appuyée, en dépit de la nature souvent, sur la volonté immuable de Celui qui les a appelés. Ils travailleront donc désormais en son nom. Pourquoi ne compteraient-ils pas sur la récompense promise tout en jouissant de ce que le Maître y ajoute par surcroît?

### Les instituts divers

Quand un jeune homme a résolu de quitter la vie séculière et d'entrer en religion, déterminé par les motifs d'ordre spirituel que nous venons de dire, il lui reste encore à choisir l'institut le plus conforme à son tempérament, à ses goûts innés, à ses talents, à son activité. La variété en est grande.

Il y a les ordres contemplatifs, les ordres actifs, les ordres mixtes, etc. Les premiers, comme les Chartreux et les Trappistes, se consacrent principalement à la prière et à la pénitence; les chanoines réguliers, aux célébrations solennelles et aux grandeurs de la liturgie; les Bénédictins, aux recherches de l'histoire et aux travaux scientifiques; plusieurs autres, au chant de l'office en commun, tout en réservant une large part à la prédication, à l'étude et à l'enseignement. Un grand nombre enfin, plus modernes, à la suite d'Ignace de Loyola, livrent leurs sujets à tous les ministères apostoliques et leur proposent l'universalité des modes d'activité religieuse. Il y a place pour tous et pour chacun dans l'humble école du catéchiste, la pauvre chapelle du missionnaire, la classe d'enseignement secondaire, la chaire universitaire ou celle des grandes cathédrales.

Avant de s'adapter, comme un membre nouveau, à l'un de ces corps variés, que le jeune *appelé* étudie, dans la prière, ce qu'il est, ce qu'il peut, ce qu'il aime, — ce qu'il sera en devenant une pièce vivante dans le mécanisme où il s'engage. Telle vocation religieuse, pourtant indiscutable, ne donnera pas tout son rendement, ou s'en ira peut-être échouer dans une médiocrité lamentable, faute d'avoir choisi l'ordre ou la congrégation dont le champ d'action aurait mieux servi à développer harmonieusement ses talents.

Ces considérations faites, il reste à noter les aptitudes requises pour l'état religieux.

*La santé d'abord.* Qu'elle soit proportionnée à l'austérité de la vie et des pénitences de l'ordre choisi. Quand il y a doute, la prudence élémentaire exige l'examen et l'approbation d'un médecin, non d'un médecin quelconque, mais de celui qui connaît à la fois le sujet et les fardeaux auxquels il va être soumis. Il arrive à des santés frêles, non seulement de résister aux austérités monastiques, mais de s'y fortifier, tout en fournissant un travail considérable, grâce à une existence réglée, aux exercices hygiéniques, au grand air, aux heures régulières données au sommeil et à la détente de l'esprit, au calme de l'âme et à la parfaite tranquillité de la vie intérieure. Au contraire, de robustes tempéraments parfois, des étudiants forts, n'ont pu résister aux fatigues du pensionnat, aux classes enfermées, aux préoccupations des études

prolongées. Ces faits sont de tous les jours. Ils attendent du médecin autant d'examens et de certificats relatifs.

Règle générale, une infirmité grave, qui défigure notablement ou enlève l'usage d'un membre; un mal organique ordinairement incurable, une faiblesse tenace et qui nécessiterait un régime d'exemption à la vie commune, une maladie nerveuse, épileptique, des tares héréditaires, sont autant de cas d'empêchement à la vie religieuse.

*Le caractère.* Dans une communauté le religieux est généralement soumis à la vie commune. Il ne saurait éviter, avec les mêmes personnes, des rapports fréquents et prolongés. Ces rapports deviennent pénibles pour lui et pour ses voisins, s'il n'y apporte de la *sociabilité*. S'il est pointilleux, d'humeur mélancolique, anguleux dans son caractère et ses manières, entêté, morose, né bilieux et rancunier, il fera naître des conflits, deviendra bientôt l'éteignoir de la gaieté légendaire des jeunes religieux, il s'isolera, malheureux, et se noiera dans sa suffisance et ses *bleus*.

Le maître des novices réussira bien à adoucir des rudesses, arrondir des angles, dégrossir des défauts trop en saillie, abaisser des toupets téméraires et mettre des sourires sur des fronts soucieux. Mais quand le défaut est inné, cramponné au fond de l'être, — comme chez les scrupuleux de naissance, les susceptibles-nés, convaincus qu'ils sont des laissés-là et même des persécutés, — quel remède radical va les guérir? L'innéité chez eux réapparaîtrait toujours à la surface. Au reste ces caractères sont généralement inconstants, exposés aux pires illusions dans leur conduite spirituelle, et dépourvus de jugement. Comment dès lors leur confier prudemment le ministère des âmes? Le monde, avec le coudoïement des gens du dehors, les tire davantage de leur conscience inquiète, fait diversion à leurs sombres pensées et offre un domaine plus sûr à leur activité.

*Les vertus.* Au caractère il importe de joindre les vertus. « Quelles sont celles qui sont les plus nécessaires à qui veut entrer en religion, et à quel degré doit-il les posséder? » L'auteur de ces questions<sup>1</sup> insiste sur la *piété* et la *pureté*. L'une et

---

1. Elles sont du P. J. Creusen, s. J. (*Manuel des Carrières*, p. 40, Collection Jéciste, Louvain), et il y répond lui-même en s'appuyant sur saint Thomas d'Aquin.

l'autre de ces deux vertus doivent briller avec éclat chez un religieux. Elles sont de celles qui n'admettent pas de médiocrité. Mais d'après la doctrine de saint Thomas et d'autres grands théologiens, un homme à peine converti d'une vie de péché peut, si sa volonté est sincère et suffisamment ferme, entrer en religion. Dans l'éloignement des occasions, le soutien de l'exemple, la direction de prêtres expérimentés, surtout avec les pratiques de piété et de pénitence, l'usage fréquent des sacrements, il se préservera des rechutes et affermira par les moyens les plus puissants ses bonnes dispositions.

Cependant, ici encore, il faut tenir compte de l'institut et des emplois que le sujet devra remplir. S'il est remis en contact fréquent avec le monde, soit dans l'éducation de la jeunesse ou les ministères apostoliques, sa vertu devra être longuement exercée dans la mortification et l'esprit de prière, éprouvée par de nombreuses victoires sur les tentations.

*Les talents.* Ce que nous avons remarqué des aptitudes morales s'applique également aux dons intellectuels. Quel rang probable le postulant devra-t-il occuper dans sa communauté? Quelle est la fin de l'institut où il désire s'engager? Quel ministère lui sera assigné? L'échelle est longue des talents et des connaissances nécessaires, selon que l'on est frère coadjuteur, missionnaire, prédicateur de cathédrale, professeur de sciences ou de théologie. Une certaine culture cependant est utile à tous: elle dispose à mieux servir; et il y a tant de manières de rendre service dans une communauté!

Ceux qu'on destine aux fonctions sacerdotales doivent apporter des aptitudes intellectuelles plus évidentes. Un sujet qui, même après une longue préparation, n'arriverait qu'à un développement médiocre de ses facultés et à des moyens non moins médiocres de les faire valoir, ne saurait être accepté parmi les Pères d'un ordre ou d'une congrégation, à moins d'avoir des qualités transcendantes par ailleurs, qui fassent compensation aux carences de l'esprit.

Dans une atmosphère d'étude et au milieu d'hommes instruits, un religieux trop inférieur serait le premier à en souffrir. Et puis, que de cas de conscience à résoudre! que de questions à élucider, qui demandent, avec une connaissance précise des principes, la souplesse et la sûreté du jugement pour en faire l'application! Il faut bien connaître la route,

pour y faire marcher les myopes qu'on dirige! et voir bien clair, pour ne pas culbuter avec les aveugles!

*Les études préalables.* Elles varient selon les instituts. D'aucuns accordent à leurs sujets, outre la formation spirituelle pendant deux ans de noviciat, une, deux et même trois années d'étude grammaticale, littéraire, classique. Dans la Compagnie de Jésus, les humanités sont suivies de deux ou trois ans de philosophie, de la régence dans les collèges et de quatre ans de théologie.

La reprise des auteurs classiques rend les supérieurs moins exigeants sur l'âge des candidats et leur formation collégiale. En ces dernières années notamment, plus d'un ordre religieux consent à recevoir des novices qui n'ont achevé que le cours de la *High School*, c'est-à-dire les quatre premières années d'enseignement secondaire. Le but est de sauver par là beaucoup de vocations. Avec nos mœurs modernes, nos élèves ont à peine atteint leurs dix-huit ans, que les parents perdent leur emprise sur eux, les tentations se multiplient et le monde les entraîne dans son tourbillon.

Règle générale, toutefois, on exige des candidats qu'ils aient achevé leurs humanités.

Les Congrégations mixtes et de Frères enseignants requièrent moins d'instruction de leurs postulants. D'abord parce que plusieurs n'ont aucun besoin de la formation gréco-latine, et que leur institut se borne à l'instruction scolaire, commerciale et aux sciences élémentaires.

Pour aider à leur recrutement, quelques-uns possèdent des maisons spéciales: *juniorats*, *petits noviciats*, *collèges*, où les enfants sont admis à des conditions peu onéreuses, et où les maîtres s'appliquent à discerner et à cultiver les vocations possibles. Ces écoliers, formés en vue de la communauté qui les instruit, sont prêts, après des études plus brèves, à entrer au noviciat, — à condition toujours de le faire librement et de s'y croire appelés.

### Une dernière remarque

En parlant de l'instruction des moines, acquise avant ou après leurs vœux, nous n'entendons pas signifier qu'elle est restreinte dans le cadre des études sacrées. Encore moins qu'en rentrant dans son Ordre le reli-

[163]

gieux devient inutile à la société ou s'en désintéresse. C'est à faire croire cette erreur que s'appliquent nos ennemis. Quand le peuple s'y est laissé prendre, les préjugés ont vite fait de mettre les moines hors de la société, et la haine a beau jeu de préparer les expulsions.

Faire ses vœux dans un ordre monastique, c'est, il est vrai, quitter le monde; c'est renoncer à ses maximes, à ses plaisirs, à sa mise en train des sept péchés capitaux. Ce qui n'est pas moins vrai, c'est que renoncer au monde n'empêche nullement de vivre au milieu des hommes du monde, avec une liberté agrandie, ennoblie, de leur faire du bien et de les sauver.

Le religieux ne renonce pas à sa valeur morale et à son rôle social. Au contraire, il prétend avec raison accroître et intensifier l'un et l'autre par sa formation psychologique et intellectuelle, et par la force que lui apporte l'association. Il n'est plus, pour le bien de la société, un individu, une pièce isolée; il fait partie d'un mécanisme intelligent, aux forces multiples, agissantes. Son action éducatrice s'appuie sur toute une tradition. Missionnaire chez les infidèles ou simplement en pays étranger, il exerce souvent, pour l'honneur de son pays, plus d'heureuse influence que les consuls et les ambassadeurs. Dans le monde académique et savant, ses travaux vengent la religion du reproche d'ignorance. Ses prières et ses pénitences, si humble que soit son rang dans la communauté, font descendre sur la société les secours dont elle a besoin et apaisent la colère d'un Dieu irrité par l'orgueil et les crimes des hommes.

Voilà, croyons-nous, des considérations utiles aux jeunes gens qui songent à la vocation religieuse, et à ceux qui les dirigent.

---

*Nihil obstat:*

Louis C. DE LÉRY, S. J.

Censeur dioc.

*Imprimatur:*

† Em.-Alph. DESCHAMPS, V. G., Év. de Thennesis

Auxiliaire de Montréal, Adm.

11 janvier 1933.

---

Deuxième édition

*Imprimatur:*

† J.-C. CHAUMONT, Év. d'Arena

Auxiliaire de Montréal

1<sup>er</sup> octobre 1941.

[163]

**BNQ**



**C 000 090 057**

108. <i>L'Enc. « Miserentissimus Redemptor »</i> . . . . .	S. S. PIE XI
109. <i>La Langue française</i> . . . . .	Chanoine CHARRON
110. <i>L'Apostolat</i> . . . . .	Rodolphe LAPLANTE
111. <i>Répliques du bon sens — IV</i> . . . . .	Capitaine MAGNIEZ
112. <i>Le Drapeau canadien-français</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
113. <i>L'Université Pontificale Grégorienne</i> . . . . .	XXX
114. <i>La Retraite fermée</i> . . . . .	Roland MILLAR
115. <i>L'Action catholique</i> . . . . .	Mgr P.-S. DESRANLEAU
116. <i>Un diocèse canadien aux Indes</i> . . . . .	R. P. E. GAGNON, C. S. C.
117. <i>Le Mois du Dimanche</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
118. <i>Pour le repos dominical</i> . . . . .	D. B.
119. <i>Le Problème de la natalité</i> . . . . .	Benito MUSSOLINI
120. <i>Moniales Carmélites aux Trois-Rivières</i> . . . . .	UN AMI DU CARMEL
121. <i>La Femme canadienne-française</i> . . . . .	Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
122. <i>L'Ordre Trinitaire</i> . . . . .	Jean-Félix DE CERFROID
123. <i>Charte officielle du Syndicalisme chrétien</i> . . . . .	E. S. P.
124. <i>Le Sens social</i> . . . . .	Abbé Joseph-C. TREMBLAY
125. <i>Sa Sainteté Pie XI</i> . . . . .	S. Em. le card. ROULEAU, O. P.
127. <i>L'Encyclique « Mens Nostra »</i> . . . . .	S. S. PIE XI
128. <i>La Destinée sociale de la femme</i> . . . . .	Marie-Thérèse ARCHAMBAULT
129. <i>Les Retraites fermées</i> . . . . .	Dr Joseph GAUVREAU
130. <i>Le B. Albert le Grand</i> . . . . .	R. P. RICHER, O. P.
131. <i>La Tempérance — I</i> . . . . .	S. G. Mgr COURCHESNE
132. <i>Les Bénédictins</i> . . . . .	Dom Léonce CRENIER, O. S. B.
133. <i>La Médaille miraculeuse</i> . . . . .	R. P. PLAMONDON, S. J.
135. <i>Mère Bruyère</i> . . . . .	Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
136. <i>La Formation d'une élite féminine</i> . . . . .	Marguerite BOURGEOIS
137. <i>L'Eucharistie et la Charité</i> . . . . .	C.-J. MAGNAN
138. <i>T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau</i> . . . . .	Une Religieuse de Sainte-Croix
139. <i>La Tempérance — II</i> . . . . .	S. G. Mgr COURCHESNE
141. <i>L'Ouvrier en Russie</i> . . . . .	E. S. P.
142. <i>L'Action catholique</i> . . . . .	Mgr Eugène LAPOINTE
143. <i>La Russie en 1930</i> . . . . .	Dr Georges LODYGENSKY
144. <i>Le Scoutisme canadien-français</i> . . . . .	R. P. Paul BÉLANGER, S. J.
145. <i>L'Aumône</i> . . . . .	Mgr Charles LAMARCHE
146. <i>Le Monument du Souvenir canadien</i> . . . . .	L'Hon. Rodolphe LEMIEUX
150. <i>L'Heure catholique</i> . . . . .	S. Exc. Mgr DESCHAMPS
152. <i>Les Jésuites en Espagne</i> . . . . .	XXX
153. <i>Un groupe de jeunesse catholique</i> . . . . .	Abbé Aurèle PARROT
154. <i>La Sanctification du dimanche</i> . . . . .	XXX
155. <i>Le Petit Nombre des catholiques</i> . . . . .	R. P. GIBERT, S. J.
156. <i>Encyclique « Caritate Christi compulsi »</i> . . . . .	S. S. PIE XI
157. <i>Les Dangers des vacances</i> . . . . .	Abbé Georges PANNETON
158. <i>La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal</i> . . . . .	J.-A. JULIEN
159. <i>Le Malaise économique</i> . . . . .	NOS EVÊQUES
160. <i>Les Saints Jésuites canadiens</i> . . . . .	R. P. TENNESON, S. J.
161. <i>Les Retraites fermées au Canada</i> . . . . .	Léo PELLAND
163. <i>Les Carrières — I</i> . . . . .	Mgr PÂQUET — P. L. LALANDE
164. <i>L'Année sainte</i> . . . . .	S. S. PIE XI
165. <i>Les Carrières — II</i> . . . . .	A. PERRAULT, C. R. — J. SIROIS, N. P.
169. <i>Encyclique « Dilectissima Nobis »</i> . . . . .	S. S. PIE XI
170. <i>Le Message de Jésus... Ses sources — I</i> . . . . .	R. P. L.-A. TÉTRAULT, S. J.
171. <i>L'Héroïque Aventure</i> . . . . .	R. P. Gérard GOULET, S. J.
172. <i>Les Carrières — V</i> . . . . .	A. CHAMPAGNE et P. JONCAS
173. <i>La Famine en Russie</i> . . . . .	CILACC
174. <i>Les Carrières — VI</i> . . . . .	A. RIOUX-A. GODBOUT
176. <i>Le Message de Jésus... Ses sources — II</i> . . . . .	R. P. L.-A. TÉTRAULT, S. J.
177. <i>L'Eglise de Rome et les Eglises orientales</i> . . . . .	Abbé J.-A. SABOURIN
178. <i>Les Carrières — VII</i> . . . . .	E. L'HEUREUX-A. LÉVEILLÉ
179. <i>Un Monastère de Bénédictines au Canada</i> . . . . .	R. P. Paul DONCŒUR, S. J.
181. <i>Quelques réflexions sur l'Apostolat laïque</i> . . . . .	S. Exc. Mgr COURCHESNE
182. <i>Causeries religieuses</i> . . . . .	R. P. BROUILLET, S. J.
183. <i>L'Apostolat</i> . . . . .	J. SYLVESTRE-A. PROVENCHER
184. <i>Pour le plein rendement des Retr. fermées</i> . . . . .	É. MATHIEU-M. CHARTRAND
185. <i>Mgr Provencher</i> . . . . .	R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
187. <i>Saint Jean Bosco</i> . . . . .	P. René GIRARD, S. J.
189. <i>La Retraite fermée et les jeunes</i> . . . . .	Jean-Paul VERSCHELDEN
190. <i>Armand La Vergne</i> . . . . .	XXX
191. <i>Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay</i> . . . . .	R. P. TENNESON, S. J.
192. <i>La Retraite fermée, œuvre essentielle</i> . . . . .	Gérard TREMBLAY
195. <i>Le Vieux Collège de Québec</i> . . . . .	P. Jean LARAMÉE, S. J.
197. <i>Pacifisme révolutionnaire</i> . . . . .	« Lettres de Rome »
198. <i>L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales</i> . . . . .	Docteur Joseph GAUVREAU

199. <i>Les Jésuites</i> . . . . .	Abbé Joseph GARIÉPY
200. <i>L'Œuvre des Terrains de Jeux</i> . . . . .	O. T. J.
201. <i>Sous la menace rouge</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
202. <i>Un quart d'heure au pays du Soleil Levant</i> . . . . .	Paul-Emile LÉGER, P. S. S.
203. <i>Croisière en U. R. S. S.</i> . . . . .	Pierre MAURIAE
204. <i>Notre cours classique</i> . . . . .	Jean FILION
205. <i>Quand le Front populaire est roi</i> . . . . .	E. S. P.
207. <i>Le Cinéma</i> . . . . .	S. S. PIE XI
209. <i>Les Sans-Dieu à l'œuvre</i> . . . . .	Commission PRO DEO
210. <i>Sœur Mathilde de la Providence</i> . . . . .	Marie-Claire DAVELUY
211. <i>Le Catholicisme en face du communisme</i> . . . . .	Mgr Fulton J. SHEEN
212. <i>Notre régime pénitentiaire</i> . . . . .	Dr Joseph RISI
213. <i>L'Ordre social chrétien</i> . . . . .	Cardinal LIÉNART
214. <i>La Mission surnaturelle de l'Action cath.</i> . . . . .	Abbé Anselme LONGPRÉ
215. <i>Lettre apostolique « Nos es muy »</i> . . . . .	S. S. PIE XI
216. <i>Le Père Marquette</i> . . . . .	Alexandre DUGRÉ, S. J.
217. <i>Sur les pas du Frère André</i> . . . . .	Frère LÉOPOLD, C. S. C.
218. <i>La Mission Saint-Joseph de Sillery</i> . . . . .	R. P. Léon POULIOT, S. J.
219. <i>L'Espagne dans les chaînes</i> . . . . .	Gil ROBLES
220. <i>L'Expérience d'Antigonish</i> . . . . .	Abbé Livain CHIASSON
221. <i>Le Saint Rosaire</i> . . . . .	S. S. PIE XI—S. S. LÉON XIII
222. <i>Retraites pour collégiens</i> . . . . .	Abbé A. MIGNOLET
223. <i>L'Impérieuse Mission de la jeunesse</i> . . . . .	Roger BROSSARD
224. <i>L'Action catholique — II</i> . . . . .	S. S. PIE XI
225. <i>Congrès Eucharistique National de Québec</i> . . . . .	R. P. Auguste GRONDIN, S. S. S.
226. <i>Lettre sur le communisme</i> . . . . .	S. Exc. Mgr Georges GAUTHIER
227. <i>Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard</i> . . . . .	R. P. Léo BOISMENU, S. S. S.
228. <i>Mémoires des minorités au Canada</i> . . . . .	O. T.
229. <i>La Vierge en Nouvelle-France — I</i> . . . . .	P. Charles DUBÉ, S. J.
230. <i>Congrès mondial de la Jeunesse</i> . . . . .	E. S. P.
231. <i>Doit-on tolérer la propagande communiste ?</i> . . . . .	Abbé Camille POISSON
232. <i>Une Université catholique au Japon</i> . . . . .	R. P. Hugo LASALLE, S. J.
233. <i>Le Front unique, piège communiste</i> . . . . .	Entente internat. anticommuniste
234. { <i>The Bogey of Fascism in Quebec</i> . . . . .	H. F. QUINN
{ <i>The Quebec « Padlock Law »</i> . . . . .	G. A. COUGHLIN, K. C.
235. <i>Vœux du premier Congrès de tempérance</i> . . . . .	E. S. P.
236. <i>Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma ?</i> . . . . .	Comité des Œuvres catholiques
237. <i>Guerre au blasphème, vengeance de Satan !</i> . . . . .	Abbé Georges PANNETON
238. <i>Le Jour du Seigneur</i> . . . . .	E. S. P.
239. <i>Pie XI et le Canada</i> . . . . .	E. S. P.
240. <i>Sa Sainteté Pie XII</i> . . . . .	E. S. P.
241. <i>Lettre à l'épiscopat des Îles Philippines</i> . . . . .	S. S. PIE XI
242. <i>Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S. ?</i> . . . . .	S. E. P. E. S.
243. <i>La Soumission de « l'Action française »</i> . . . . .	E. S. P.
244. <i>Les Canadiens français et le Nouvel-Ontario</i> . . . . .	Dr Raoul HURTUBISE
245. <i>Une élite dans l'industrie</i> . . . . .	Abbé Bernard GINGRAS
246. <i>Lettre encyclique « Sertum Laetitiae »</i> . . . . .	S. S. PIE XII
247. <i>La Vierge en Nouvelle-France — II</i> . . . . .	P. Charles DUBÉ, S. J.
248. <i>Allocutions de Noël</i> . . . . .	S. S. PIE XII
249. <i>La Nouvelle Tactique du Komintern</i> . . . . .	Entente internationale
250. <i>La Science, la Foi, la Vision</i> . . . . .	S. S. PIE XII
251. <i>L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1760 ?</i> . . . . .	G.-E. MARQUIS
252. <i>Mgr Adélard Langevin, O. M. I.</i> . . . . .	Abbé Léonide PRIMEAU
253. <i>Les Missions de la Compagnie de Jésus</i> . . . . .	S. J.
254. <i>Aux jeunes mariés — I</i> . . . . .	S. S. PIE XII
255. <i>La Franc-Maçonnerie</i> . . . . .	Chanoine Georges PANNETON
256. <i>IV<sup>e</sup> centenaire de la Compagnie de Jésus</i> . . . . .	S. S. PIE XII
257. <i>Préparation à la vie de famille</i> . . . . .	Mme Françoise GAUDET-SMET
258. <i>L'Action catholique</i> . . . . .	S. S. PIE XII
259. <i>Messages</i> . . . . .	Maréchal PÉTAINE
260. <i>Les Martyrs jésuites</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
261. <i>La puissance de la presse et sa mission</i> . . . . .	Mgr Philippe PERRIER
262. <i>L'Action catholique féminine</i> . . . . .	S. S. PIE XII
263. <i>La nouvelle loi des liqueurs</i> . . . . .	E. S. P.
264. <i>Aux jeunes mariés — II</i> . . . . .	S. S. PIE XII
265. <i>Trois regards sur Haïti</i> . . . . .	Abbé Bernard GINGRAS
266. <i>Jésuites</i> . . . . .	E. S. P.
267. <i>Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique ?</i> . . . . .	Mgr GUERRY

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille, port en l.

Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs

**L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, M**